

ÉPISODE CÉVENOL 8

10 décembre 2019

Un courant d'air et de rivière

Les raisins de la colère

Quand le roman de Steinbeck intitulé "Les raisins de la colère" parut aux États Unis dans la période de crise économique et financière de l'entre-deux guerres, celui-ci provoqua tant un fort succès littéraire et commercial qu'un large scandale qui mena l'auteur jusqu'à craindre pour sa propre vie. Était mise en scène dans l'ouvrage une famille de métayers contrainte de quitter les terres qu'elle travaillait en raison d'une sécheresse aggravée par l'intensification du productivisme agricole et de l'appétit des industriels expulsant à tour de bras les petits producteurs gênant leurs projets de développement. Comme des milliers d'autres, cette famille sera ballottée dans l'exil à travers le pays et obligée de survivre dans la précarité et la violence de l'exploitation salariale journalière.



Autre époque, autre lieu. Le 8 novembre dernier, un jeune étudiant syndiqué français s'immole sur le lieu même de son campus dénonçant la politique néolibérale et le fascisme ambiant comme les raisons l'ayant poussé à commettre son geste irréparable. Il accuse nommément, dans la lettre qu'il venait d'écrire, Macron, Hollande, Sarkozy et l'U.E. de l'avoir tué en créant des incertitudes pesant sur l'avenir de chacun. Ce reflet cruel d'une génération née dans la précarité et privée de perspectives palpables de mener une vie plus digne n'est pourtant en rien l'affaire d'une souffrance isolée, mais bien le marqueur d'une société agonisante et rongée jusqu'à l'os par la gangrène capitaliste.

Les réformes gouvernementales pressurant chaque jour un peu plus les populations et accroissant les inégalités et les tensions sociales ne manquent pas. Elles constituent même la cynique réponse apportée à celles et ceux d'en bas qui triment au bureau où dans l'usine, à celles et ceux qui manifestent inlassablement leur mécontentement dans la rue où sur un rond-point. Énième réforme des retraites et de l'assurance chômage, casse des services publics et de santé, projet de loi contre les habitats précaires... la volonté inextinguible de sauver coûte que coûte le système économique aux dépens des intérêts humains semble irrémédiablement s'être imposée.

Pourtant, nul besoin d'être médecin diplômé pour comprendre que ce sont les causes de la maladie auxquelles il faut remédier pour soigner définitivement un patient, non les symptômes. Nul besoin d'être statisticien ou économiste pour s'apercevoir que

même les pays les plus riches – s'étant par ailleurs bâtis sur ceux devenus les plus pauvres – comptent dans leurs rangs une part sans cesse croissante de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Nul besoin non plus d'être Machiavel pour comprendre que la carotte après laquelle on court est tenue par la main des puissants ayant besoin de naïfs et dociles lapins pour remplir leur garde-manger.

Au cours de sa douloureuse confrontation dans l'univers sauvage du capitalisme, l'un des personnages principaux du roman de Steinbeck prend peu à peu conscience de sa condition d'exploité et de la nécessité de s'y opposer, tout en y forgeant sa conscience politique. Les révoltes et mobilisations ayant cours actuellement ici et là de par le monde mettent à nu un système libéral qui ne dispose plus que de sa brutalité pour se maintenir. L'avènement d'une société égalitaire basée sur les besoins réels de sa population et sur son émancipation ne pourra vraisemblablement avoir lieu qu'en balayant définitivement les résidus oppressifs fondamentaux ancrés en celle-ci. Il semble alors opportun de rappeler qu'aucun mur ne tombe sans qu'on le pousse, que seules la détermination et l'organisation horizontale et solidaire brisent durablement les forteresses, même les mieux gardées.

[diferan]

A Saint-Jean du Gard, la chasse aux précaires du logement ne fait pas exception. La loi ne laisse pas de répit à celles et ceux qui, par choix ou par nécessité, vivent dans la "non-conformité". Le récent article 14 du projet de loi "Engagement et proximité" promet d'être un outil d'exclusion massive. Il permet au maire de prononcer une astreinte allant jusqu'à 200 € par jour à l'encontre de toute personne installée pour vivre sur un terrain privé, dans un habitat non reconnu par les règles d'urbanisme municipales (yourte, cabane, caravane, véhicule habité, mobile home...). De surcroît, il supprime la possibilité pour l'occupant de se défendre devant un juge. Le maire, avec des pouvoirs renforcés, devient donc juge et partie, puisqu'il est aussi l'auteur des règles d'urbanisme...

Et il voudrait nous empêcher de vivre sous la tente... même en respectant le droit à la propriété privée. Il réclame une forme d'habitat plus conforme au standard.

Cette volonté de nivellement semble être sans limite, venant traquer le moindre pas de côté ; on ne devrait finalement voir qu'une seule tête.

Certes l'achat ou la fabrication d'une grande tente n'engagera pas un crédit de 20 ans et donc pas la nécessité de vendre son temps de vie pour le rembourser.

Le commerce et la vente de nos vies, voilà peut-être le principal motif du conflit. La camelote des industriels doit régner sur nos imaginaires... et la loi l'y aide.

A qui est destiné cet article ? Sans doute pas à ceux qui le liront. En plus j'ai autre chose à faire qu'écrire. Si je commençais à vouloir convaincre, entrer dans la polémique, ceux qui tentent de nous faire entrer dans des boîtes standard auraient à moitié gagné en occupant mon temps à l'écriture, activité à haute valeur sociale ajoutée, mais prenant le pas sur le contact réel avec le monde.

Certes l'écriture peut permettre, à l'occasion, quelque décou-

verte ; mais sortir de chez soi, c'est randomiser sa vie, y introduire du non-calculé, une foule de rencontres "chaudes" (j'ai pas dit sexuelles) comparées au papier froid.

Enfin, je pourrais m'étaler sur le sujet, mais le lien avec l'habitat, c'est que, vivant en tente, je suis souvent dehors et dehors la vie est plus vivante. Censé défendre les yourtes via l'écriture, en réalité je défends la vie dehors, dont l'écriture et la lecture ne sont qu'un ersatz.

Sont-ils conscients que la marginalité d'aujourd'hui pourra, demain, servir au commerce, qui est sans cesse en quête de nouveauté. En effet, la créativité nécessaire au renouvellement de la marchandise fait appel à cette marge dont certains aspects matériels et formels nourriront le marché.

Mais l'autorité du père (et du maire) reste garante de l'ordre, aussi, même si certains réalisent le "rêve de demain", l'autorité se doit de pointer leur illégitimité présente.

Et demain, certains défricheurs actuels seront investis de pouvoirs officiels et, par peur de les perdre, inquisitionneront à leur tour, persuadés de leur supériorité. [Ha ! Ha ! Ha !]

Brôôô... Vroum ! Roarr !

Nous avons dans ce village quatre manifestations spécifiques existant depuis nombre d'années : Le Boulégan, Les journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit, Le défilé de chars, les courses de côte. Et toutes celles que j'oublie ici qui sont plus classiques.

Le premier est bien sympathique puisqu'il draine dans notre bourg, l'espace de deux jours, des populations locales ou distantes mais réunies par un même amour jubilatoire des musiques du monde et des danses trad. Et un grand nombre d'artistes facteurs d'instruments d'exception, aussi beaux que rares.

Le deuxième permet le rassemblement de toutes les populations du bourg et des hameaux voisins autour des végétaux, graines, plants, produits locaux, objets d'artisanat, rien que du bonheur !

Le troisième permet de présenter sur des chars, l'espace d'un défilé, l'histoire de tout un pays et la diversité de ses métiers, certains encore vivants et d'autres oubliés, dans une débauche de décors, costumes et figurants, le tout déplacé à l'extrême ralenti par de petits tracteurs qui certes consomment, mais si peu...

Que dire de la quatrième, les courses de côte ? Comme les trois premières elles sont ancrées dans l'histoire du village. Comme les trois premières elles provoquent ponctuellement des perturbations inévitables. Mais contrairement aux trois premières elles produisent une pollution atmosphérique et sonore considérable, et surtout elles transforment en fumée des centaines d'hectolitres de carburant dont on pourrait imaginer un meilleur usage.

On sort des vieilles voitures des années cinquante, voire du début du vingtième siècle, ou bien au contraire des toutes récentes, de course ou pas. Elles sont belles, clinquantes, mettent la lame à l'œil aux plus âgés et font rêver les plus jeunes, mais elles ont toutes la même particularité : leurs moteurs sont réglés pour développer un maximum de puissance et de nervosité, ce qui implique mécaniquement des consommations indécentes.

Energétiquement spendieuses, hyper-polluantes, moralement très discutables, toutes les courses de voitures ont été conçues à des époques où le carburant ne coûtait pratiquement rien. Les conserver aujourd'hui semble anachronique et nous envoie un mauvais signal, à nous tous qui devons progressivement, de gré ou de force, nous faire à l'idée d'un futur de plus en plus sobre.

Inversement, les supprimer serait un signal positif. Ne croyez-vous pas qu'il serait temps d'envisager de pousser doucement nos "courses de côte", en compagnie de ses milliers de consœurs existant de par le monde, dans les oubliettes de l'histoire ?

Mais, allez-vous m'objecter, que représente la consommation ponctuelle d'une centaine d'autos débridées devant celle, quotidienne, des millions de véhicules du pays ? Rien ! Absolument rien ! Une goutte de carburant dans l'océan de nos besoins !

Cependant, bien qu'énergétiquement dérisoire, ce geste serait exemplaire, politique et responsable. Comme celui du colibri de la fable qui apporte sa goutte d'eau dans son bec pour contribuer à éteindre l'incendie. [M.S.]

Arrêt : Nîmes-Pont-du-Gard

Nous sommes déjà bien isolés dans notre village de Saint-Jean du Gard. Sans voiture c'est compliqué d'aller à Alès et à Nîmes. Les seuls transports en commun disponibles sont les bus scolaires, c'est-à-dire que pendant les vacances scolaires, pour rejoindre Nîmes, il n'y en a que trois par jour.

Ainsi, pour rejoindre la capitale, ce n'était déjà pas une mince affaire : il fallait bien calculer pour arriver à la gare de Nîmes-Centre dans les temps pour prendre le TGV, et en même temps ne pas arriver trop tard à Paris ; le même problème se posait pour le retour : le seul trajet de l'après-midi de Nîmes vers Saint-Jean du Gard étant le bus LIO 112 de 17h30.

Dès 2020, pour des raisons sans doute budgétaires, une nouvelle gare très excentrée a été créée de toutes pièces, comme celle de Montpellier TGV, et après celle de Valence TGV. Elle s'appelle "Nîmes-Pont-du-Gard". Ce qui sonne bien mais en fait elle est proche de Manduel-Redessan.

Pour rejoindre la capitale depuis Nîmes il faut 3h par TGV. Pour les Saint-Jeannais cela va être : St-Jean > Nîmes-Centre (1h30 par bus) ; ensuite TER pour faire Nîmes-Centre > Nîmes-Pont-du-Gard ; et ensuite Nîmes-Pont-du-Gard > Paris-Centre. Nîmes-Centre est encore desservi par quelques TGV, mais pour combien de temps encore ?

Vous avez dit Train à Grande Vitesse ? On mettra 5 à 6 heures au bas mot, à peine moins qu'en voiture ! Et en faisant attention de ne pas rater les correspondances, car si vous avez un billet moins cher il est non remboursable après le départ du train. Vive le progrès ! Et l'empreinte carbone n'a pas été comptabilisée.

Privatisation des ADP. Quid ?

Le gouvernement veut privatiser les Aéroports de Paris. Ce projet a déclenché un véritable tollé tous azimuts. Au départ des députés se sont mobilisés pour que cette privatisation soit soumise à Référendum. Puis une coordination nationale regroupant diverses associations a fait valoir le droit pour les citoyens de la soumettre à un Référendum d'Initiative Partagée (RIP).

Tout citoyen inscrit sur les listes électorales (eh oui !) peut s'exprimer en ligne sur une plate-forme Internet dédiée. Il faut 4,7 millions de signatures avant le 12 mars 2020 pour que le Référendum puisse avoir lieu, et donc pour pouvoir décider si les ADP resteront ou non dans le giron national.

La contestation s'est organisée, et pour informer le public de nombreux collectifs se sont constitués. Dans la rue et sur les marchés des bureaux-trottoirs munis d'ordinateurs ont été installés pour aider les personnes à remplir le formulaire de signature, lequel est (volontairement ?) un peu "tarabiscoté".

Ce 4 décembre le million de signatures a été atteint ! Ce chiffre symbolique, selon la coordination nationale, ouvre la voie au dialogue. Par ailleurs, le gouvernement, par la voix d'Emmanuel Macron, avait spécifié que ce chiffre de un million pourrait être suffisant pour provoquer un RIP. Tiendra-t-il sa parole ?

Dans tous les cas il nous semble nécessaire d'amplifier le mouvement, de rappeler la mission de service public d'ADP, et de s'opposer à ce qui se trame en haut lieu. Pour signer contre ce projet scandaleux, augmenter le chiffre de un million de signatures, et obtenir in fine le Référendum d'Initiative Partagée, l'adresse du site officiel est : www.referendum.interieur.gouv.fr

Afin de remplir le formulaire vous devrez vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur(-trice) [G.M.]

Envoyez-nous vos contributions et remarques.

Contact : episodeevenol@laposte.net

Ne pas jeter ce document sur la voie publique S.V.P.